



AQUA-LEGIO

Prévenir et maîtriser le risque de légionellose.

La légionellose est une infection provoquée par la légionelle, une bactérie vivant dans l'eau douce qui doit son nom à l'épidémie survenue lors d'un congrès de légionnaires aux États-Unis en 1976.

Les principales sources de légionelles sont les réseaux d'eau chaude sanitaire (douches, bains à remous, spas...) et les systèmes de refroidissement par voie humide (tours aéroréfrigérantes).

Public concerné :

Personnel susceptible d'effectuer des interventions ou des opérations de maintenance sur des installations techniques ou des bâtiments présentant un risque de légionelle.

Références réglementaires :

- Risques biologiques articles R. 4421-1 à R. 4427-5 du Code du travail.
- Arrêté du 1er février 2010.
- Décret no 2013-1205 du 14 décembre 2013 modifiant la nomenclature des ICPE

Durée de la formation :

- Formation initiale : 4 heures ou 7 heures avec visite d'établissement.
- Recyclage : 4 heures

Prérequis : Notions HSE et de mécaniques fluides.

Nombre de stagiaires : 5 maximum par connexion ou 8 en présentiel.

Objectif :

- Connaître les risques liés à la légionellose ;
- Connaître la réglementation ;
- Connaître les moyens de prévention et vérification ;
- Connaître les moyens de gestion et de suivi techniques et administratifs

Programme détaillé de la formation

Légionelles et santé humaine

- La bactérie
- La contamination
- Les réservoirs de germes

La réglementation en vigueur

- Les risques biologiques
- Les nouvelles obligations : l'arrêté du 1er février 2010
- Instruction DGS/EA4 n° 2013-34 du 30 janvier 2013
- Les établissements concernés
- Les responsabilités et les sanctions (PGS, PPSPS)

Les réseaux d'eau chaude sanitaire

- Les différents types de réseaux
- Les équipements
- Points à risques

Les établissements thermaux et Spas

- Les équipements
- Points à risques

La prévention : les moyens de surveillance et les contrôles

- Identification des dangers, des anomalies et points critiques
- Evaluer le risque de développement des légionelles (DUER)
- Les Protections individuelles (masques FFP)



- Analyses et contrôles

Méthodes et techniques de traitement

- Le carnet sanitaire
- Plan de maintenance sanitaire des installations
- Procédures de surveillance
- Fiches de suivi des actions de maintenance

Les tours aéroréfrigérantes TAR en formation présentiel seulement

- La nouvelle réglementation ICPE (2013/2921)
- Les différents types de tours, ouvertes et fermées.
- Analyse méthodique des risques (AMR) de prolifération des Légionelles dans circuit TAR

Remise d'un mémento de la formation et/ou de documents complémentaires sélectionnés au cours de la formation sous forme de fichiers PDF.

Validation des acquis :

Il est réalisé un QCM de contrôle des acquis en fin de formation.

Validité de la formation

Il est délivré une attestation de fin de stage valable 2 ans. (en fonction des AMR)